



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Décision n° IF-075-11-00020-00
Portant agrément au titre de l'engagement de Service Civique
Le Préfet de la région d'Ile de France, Préfet de Paris
Délégué territorial de l'Agence du Service Civique

Vu le code du service national, notamment son titre 1er bis ;
Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 3 mars 2011 par l'organisme intéressé ;

Décide :

Article 1^{er}

Vu le code du service national, notamment son titre 1er bis ;
Vu la décision IF-075-11-00020-00 du 10/03/2011 portant agrément au titre de l'engagement de service civique de **ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS CADRES D'ACTIVE POMPIERS DE PARIS**.

Décide :

Article 2

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en Service Civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé
Intervention d'urgence	9	A	Animation du réseau associatif des sapeurs-pompiers et de son rayonnement auprès du public
Intervention d'urgence	9	B	Auxiliaire des équipes de secours aux victimes
Intervention d'urgence	9	C	Volontaire d'aide aux victimes : participation à l'accueil des victimes dans les services d'urgence

Article 3

La présente décision annule et remplace la décision IF-075-10 -00020-00 du 10/03/2011.

Fait à Paris, le **30 JUIN 2011**

Pour le Préfet,
Le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
Délégué Territorial Adjoint

Gilles GRÉNIER

Annexe : - Calendrier prévisionnel d'accueil des volontaires

Décision n° IF-075-11-00020-00

Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
Date d'accueil MM/AA	Nombre d'entrées mensuelles							Total
	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	
01/11							70	70
01/12							70	70
TOTAL							140	140

Durée cumulée des contrats en mois							1680	1680
---	--	--	--	--	--	--	-------------	-------------